



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Calvados

Commune : CAEN

Autres communes :

R500

Appellation : Maison dite des Gens d'Armes

Monument(s)

Appellation : Maison dite des Gens d'Armes

Protection : classement

Arrêté : classement le 31/12/1862

Étendue de la protection : en totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.